

Bpifrance
DR ORLEANS
BP 14537
32,RUE DU BOEUF ST PATERNE
45045 ORLEANS CEDEX 01
02 38 22 84 66
01 41 79 94 65

EASY SAS
Madame CHRISTINE GRIMAUULT
13 IMPASSE DE MONTMUREAU
28270 LA MANCELIERE

Référence : 3965607 / 2
Affaire suivie par : IZABELA SANDU
02 38 22 84 62 - izabela.sandu@bpifrance.fr

ORLEANS, le 23/07/2021

Madame,

Nous avons le plaisir de vous faire part de l'accord de Bpifrance pour participer à la réalisation de votre programme d'investissement décrit ci-après :

RENFORCEMENT DE STRUCTURE FINANCIÈRE

Cet accord concerne les interventions suivantes :

PRET AMORCAGE

Objet :
Renforcement de structure financière

- Montant HT de l'investissement : 150 000 euros
- Emprunteur : EASY SAS
- Montant de notre financement : 150 000 euros
- Durée : 8 ans
- Taux fixe : 4,42 % l'an
- Remboursement : 20 versements trimestriels à terme échu après une période de différé de 36 mois au cours de laquelle seuls les intérêts seront perçus.
- Type d'amortissement : Linéaire
- Frais de dossier* : 600 euros

Le taux mentionné ci-dessus est garanti 1 mois à compter de la date d'acceptation de cette offre par vos soins, pour toutes les sommes décaissées durant cette période de 1 mois, sous réserve que votre acceptation nous parvienne au plus tard le 23/08/2021.

Pour toutes les sommes décaissées au-delà de la période de 1 mois, toute variation du TME, entre celui du mois précédant la date de l'offre et celui du mois précédant la date de chaque décaissement, entraînera une variation corrélative du taux.

Il est néanmoins précisé qu'en tout état de cause, le taux d'intérêt du prêt ne pourra pas être inférieur à 0% (zéro pour cent) l'an.

Ce prêt ne fait l'objet d'aucune sûreté réelle, ni garantie personnelle.

Ce financement bénéficie d'un(e) :

- Garantie de Bpifrance (anciennement Bpifrance Financement) au titre du fonds national de garantie «Prêt Participatif d'Amorçage» à hauteur de 40.00 %.
- Garantie de Bpifrance Régions au titre du fonds régional de garantie «Région Centre-Val de Loire PA2» à hauteur de 40.00 %
- Aide d'Etat relevant de la réglementation européenne des aides en faveur des jeunes pousses
- Taux préférentiel bénéficiant d'une bonification de l'Etat à hauteur de 152 points de base

Ce financement est assorti des conditions préalables suivantes :

- Retenue de garantie d'un montant de 7 500 euros, rémunérée selon les conditions qui seront définies au contrat et remboursée après amortissement du concours et paiement de toutes sommes dues au titre de ce prêt
- Préalablement au décaissement du financement, assurance groupe décès PTIA sur la tête de MADAME Christine GRIMAULT dans la limite de 150 000 euros

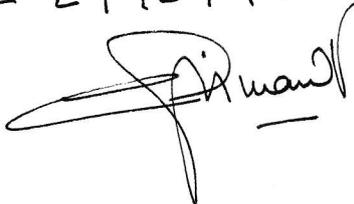
Le décaissement s'effectue en une seule fois.

La présente offre sera caduque à compter du 22/10/2021.

Nous espérons vivement que les termes de notre proposition vous agréent. Dans ce cas, nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer votre accord pour nous permettre d'éditer les documents contractuels qui comporteront l'ensemble des conditions de notre intervention.

La mise en place effective du prêt sera subordonnée à la signature du contrat et au respect de ses termes.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

" lu et approuvé
Bon pour accord "
le 27/07/2021


GUILLAUME KRZYZELEWSKI
Délégué Innovation

Fait le 26/07/2021

Guillaume Krzyzelewski

Signé par Guillaume Krzyzelewski

 Signé et certifié par yousign

Pièces à retourner à

Bpifrance
DR ORLEANS
A l'attention de IZABELA SANDU
BP 14537
32,RUE DU BOEUF ST PATERNE
45045 ORLEANS CEDEX 01

- Double de la présente lettre revêtu de la mention "Bon pour Accord", daté et signé.
- Bulletin(s) de demande d'affiliation à l'assurance Groupe complété(s), daté(s) et signé(s).
- Un RIB avec les coordonnées bancaires au format IBAN et BIC

* Exonération de TVA (art. 261 C du CGI)